MEMOIRE DE MASTER EN ORTHOPHONIE
Année Universitaire 2018-2019

MASTER 2

*SEMESTRE 9
- Remise d'un chapitre de mémoire (partie méthodologique à privilégier) ; - Chapitre évalué par le maître de mémoire qui recevra un mail du département à ce sujet ; - Fiche d'évaluation complétée par le maître de mémoire et à transmettre au secrétariat du département d'orthophonie pour le **15 janvier 2019 ;** - Pas de note, UE 7.5 validée ou non validée. *Objectifs :* - Suivi de l'étudiant dans son travail de recherche ; - Poursuite du projet tel que défini et validé en M1 ; - Apprécier l'état d'avancement du mémoire.

*SEMESTRE 10
o Dépôt du mémoire (3 semaines avant la date de soutenance) ; o Soutenance orale face à un jury constitué d'au moins 3 membres (cf. MCC) ; o Evaluation et validation par le jury de soutenance.

Diverses échéances en vue de la soutenance du mémoire et de la validation de l'UE 7.5 :

Pour une soutenance en :	**1ère session**	**2de session**
Constitution du jury	18 mars 2019	10 juin 2019
Remise du manuscrit aux membres du jury	Du 27 mai au 7 juin en fonction de la date de soutenance. Au plus tard 3 semaines avant la soutenance	Du 2 au 6 septembre 2019
Avis favorables du maître de mémoire et du président du jury	*Au plus tard une semaine avant la date de soutenance*	*Au plus tard une semaine avant la date de soutenance*
Soutenance	Entre le 17 et 28 juin 2019 ; Date à fixer avec les membres du jury.	Entre le 23 au 27 septembre 2019 ; Date à fixer avec les membres du jury.